

14 & 15 février 2011
2^{ème} Visite de Claude MANGIN à Ennâama ASFARI à la prison de Salé
Rencontres avec les Associations Marocaines des Droits de l'Homme, les Journalistes,
l'administration pénitentiaire et l'Ambassade Américaine

par Claude MANGIN, le 12 mars 2011

Lundi 14 et mardi 15 mars 2011

Aperçu des bidonvilles de Salé et visite à la prison locale n°2 de Salé.

Le lundi est le jour de visite de la famille Asfari à la prison de Salé. Khadad, le frère de Naâma, nous a donné rendez-vous à la gare de Salé à 9h30. Il arrive de Marrakech où il loge entre deux visites avant de retourner à Tan Tan où il vit avec sa famille.

En attendant son arrivée, je propose à Madeleine Sonnet, l'amie qui m'accompagne pour cette 2^o visite, d'aller faire un tour. Il ne fait pas encore chaud mais le soleil éclatant nous attire. Je veux montrer à Madeleine qu'en face de Rabat, capitale royale du Maroc, de l'autre côté du fleuve Bouregreb, qui se jette dans l'Océan tout près, apparaissent les fondations d'un énorme complexe touristique avec une Marina, se trouve la ville de Salé, ville populaire jumelle de Rabat. Juste derrière la gare, s'étend un immense bidonville. C'est ainsi autour de toutes les grandes villes marocaines qui accueillent chaque année en leur centre des millions de touristes, people et autres hommes d'affaires.

Arrivées devant la prison - Madeleine reste dehors avec mon sac, nous n'avons droit qu'à notre passeport. Nous frappons à la porte, un gardien et une gardienne qui connaissent bien Khadad nous ouvrent. L'accueil est mieux organisé que lors de ma 1^o visite en décembre, ouvre semble-t-il du nouveau directeur, très actif. La gardienne retrouve ma carte d'autorisation de visite établie la fois précédente, agrafée à une carte de Naâma. Nous sommes emmenées dans une salle où se trouvent deux chaises et un poste de contrôle électronique de sécurité où nous plaçons le couffin de fruits que nous avons apporté, seule denrée alimentaire autorisée. Puis chaque fruit est vérifié à la main. Je demande à voir le directeur qui vient de prendre ses fonctions. Il arrive aussitôt, je lui confie les lettres que tous les amis m'ont demandé d'apporter à Naâma, certaines sont des doubles de celles envoyées par la poste. Il m'assure qu'il fera tout son possible mais que cela ne dépend pas de lui. Manifestement, il prend du temps pour moi.

Je suis zen, je connais! Khadad est avec moi et l'ambiance est moins lourde que le 9 décembre dernier. Nous sommes conduits au parloir. Ce n'est pas le même, il est moins grand et très clair. Naâma est de l'autre côté du double grillage mais en face de nous et les deux gardiens placés dans l'espace entre les deux grillages serrés qui nous séparent, sont assis l'un à côté de l'autre, silencieux.

Naâma est souriant et content de nous voir. Il parle en hassanya à Khadad. Ensuite, il me confirme la date de la grève de la faim de 48h qu'ils ont l'intention de faire les lundi et mardi 21 et 22 février 2011. Ils estiment qu'ils ont été patients et corrects avec l'administration. C'est une grève d'avertissement pour obtenir l'amélioration de leurs conditions d'incarcération. Quelques jours auparavant, il avait réussi à faire lancer un Appel accompagné de photos de Gdeim Izik pour demander le soutien de tous pour les aider de sortir de là, pour ne pas les oublier : « Cela fait plus de 3 mois que nous sommes sages, maintenant il est temps d'agir ! ». Je sens qu'il a repris du poil de la bête et qu'il se relance dans l'action. Il demande de pouvoir avoir de la lecture. « La seule chose que je lis depuis le 9 décembre, ce sont les petites maximes que j'ai trouvées dans les papillotes de Noël que tu avais laissées au gardien et qui m'ont été données! A vaincre sans péril on triomphe sans gloire ! » et on éclate de rire! C'était bon ! Je lui parle du « 2^o Forum des Observateurs » qui doit se tenir à Naples à la fin de la semaine. Je sais qu'il donne beaucoup d'importance à cet événement dont il a suivi la préparation lors de son séjour à Naples et à Rome au printemps 2010.

Peu à peu, je remarque que le temps est ponctué d'une petite sonnerie de plus en plus rapprochée qui en fait nous emmène à la fin de la visite. Nous avons encore bien des choses à nous dire, mais c'est fini. On se quitte contents. La visite a duré une demi-heure, bien remplie ! Rien à voir avec la première visite !

A ma grande surprise, la gardienne qui m'appelle par mon prénom et que j'appelle alors Chérifa, m'emmène chez le Directeur qui a demandé à me voir. Il me demande comment j'ai trouvé Naâma. Je lui dis que ça va bien mais que cet isolement total ne pouvait plus durer. Il me dit que ça va changer, qu'il faut de la patience et que, inch' Allah, tout ça va bientôt finir. Je lui réitère ma demande pour le courrier et pour lui donner les livres que j'ai apportés. Mais il n'a rien à me dire de concret, il voulait seulement voir qui je suis. Il a été correct, souriant. Cependant, je sais que ce n'est qu'une façade et que leur carrière n'est qu'une longue série de basses œuvres accomplies au service du Makhzen !

Nous ressortons: «Au revoir Claude à bientôt, inch Allah ! Au revoir Chérifa!». J'embrasse les femmes sahraouies qui attendent leur tour de visite, c'est toujours émouvant de se retrouver et de les voir me remercier d'être là auprès d'elles.

Rencontre avec les femmes sahraouies à la maison louée à Salé, tout près de la prison par les familles des détenus.

Nous partons vers la maison toute proche louée grâce aux cotisations versées par les familles des 20 détenus de Salé. Là, nous sommes accueillis par les sœurs, épouses et mères, voire une grand mère, très vieille dame toute ridée, toute petite dans sa malafa sous une couverture. Il ne fait pas chaud à Salé en février dans les maisons sans chauffage. La maison est petite, 3 chambres, une cuisine et une salle de bain. Et il y a du monde. Le coût financier pour les familles des détenus est énorme : les longs allers et retour en bus pour une courte visite hebdomadaire, la location de la maison, la nourriture. Il n'y a pas de viande au repas. On se présente, je retrouve la vieille maman Laaroussi que j'avais vue le 8 décembre en attendant mon tour devant le bureau du colonel des forces armées royales qui délivre le droit de visite. On s'était parlé en espagnol et quand j'avais prononcé le nom de Naâma, cela avait été la joie, discrète. Nous n'étions plus seules dans ce bâtiment ennemi où on ne savait pas ce qu'il allait se passer. Je retrouve aussi la famille de Bani avec qui nous attendions notre tour de visite devant la prison le 9 décembre 2010. La femme me remercie aussitôt pour le chocolat, un paquet de papillotes, que je lui avais donné pour les enfants. Il y a aussi un monsieur discret que je ne connais pas, mais qui parle bien français, Daihan Ahmed Salem ancien disparu pendant 10 ans.

Pendant que les femmes préparent le thé, je reçois un appel avec un préfixe inconnu 97. Mon correspondant s'appelle Nasser Tahar, il est journaliste à Al Jazeera. Je pense qu'il m'appelle de Dakar car le Maroc a expulsé cette chaîne arabe et c'est ce que m'avait dit l'ami journaliste à qui j'avais demandé de me mettre en lien avec cette chaîne. Non, non, dit-il, je vous téléphone de Doha, c'est à dire du siège, au Qatar ! J'en reste muette. Il me demande alors qui je suis et qui est Naâma Asfari. Manifestement, il ne sait pas grand-chose. Alors, je lui raconte beaucoup de choses sur lui, sur Gdeim Izik etc. et la visite à la prison du matin. Il me dit alors qu'il m'interrogera en direct par téléphone à 22h heure locale (1h du matin à Doha) pendant le journal Maghreb pendant 20 mn.

Les femmes nous montrent alors une longue banderole écrite en arabe et les portraits des 20 détenus collés sur des chemises vertes, 2 photos par chemise, avec leurs noms en arabe écrits dessous. On prend des photos avec les femmes tenant la banderole, je me mets avec elles. Tout à coup, le thé commençait tout juste à bouillir dans la théière, comme cela arrive souvent avec nos amis sahraouis, le barrage de la langue aidant, tout le monde se lève rapidement sans que nous sachions pourquoi. On nous dit alors qu'il faut se presser, qu'on va faire un *sit-in* à 13h, à Rabat-Agdal, devant la Délégation Générale de l'Administration Pénitentiaire du Royaume et que les journalistes espagnols nous attendent. J'entends alors les noms d'une des journalistes que j'avais contactée par mail avant mon départ.

Je suis sidérée et très contente car avant de partir, j'avais échangé des mails avec Hassana Duihi et Ghalia Djimi de l'ASVDH pour voir comment je pouvais faire de cette visite un acte militant et pas seulement familial, d'ailleurs je n'avais prévenu aucun officiel de ma visite. Mon intention était de tenter de prendre des RV avec la presse, les organisations des DDH et les ambassades avec les familles des détenus présentes à Rabat durant mon court séjour. Là, je me suis rendue compte que les familles étaient allées bien au delà en lançant cette courageuse action de visibilité. En effet, lors de ma 1^o visite qui se situait un mois après l'assaut meurtrier de Gdeim Izik le 8 novembre 2010 durant lequel on n'avait eu ni nouvelle officielle ni contact avec les détenus, j'avais fait profil bas et j'étais très angoissée, pas du tout sûre d'obtenir le droit de voir Naâma. Après le 8 novembre, on avait multiplié les manifestations en France et à Paris, j'avais contacté les médias français, aidé à organiser les voyages des reporters. Ils étaient demandeurs car ils n'étaient jamais allés à El Aaiun. Les deux seuls journaux autorisés à se rendre sur place ont été Le Monde et Le Figaro car «ils délivrent une information équilibrée, contrairement aux médias espagnols». Ils avaient eu droit à la visite guidée des autorités marocaines. Suite à son article, j'avais alors écrit une lettre ouverte à Isabelle Mandraud du Monde et pris RV avec elle et avec M. Porte du Figaro qui lui aussi avait publié un papier. Pourtant, ils avaient reçu, à notre demande, la semaine précédant l'assaut meurtrier du 8 novembre, Brahim Sabbar, président de l'ASVDH et Malak Amidane en visite en France qui leur avaient parlé de Gdeim Izik et de cet acte exceptionnel de résistance sans précédent qu'était l'installation de ce camp de 8000 tentes à 13 km d'El Aaiun. Mais «ils n'avaient rien vu venir » comme me l'a dit le journaliste de l'AFP du service Eurafrrique, M. Deiller, qui m'a appelée le 9 novembre, content d'avoir un historique de cet acte et de la signification de la répression marocaine, le jour même de la reprise des négociations à New York. J'avais écrit le 22 novembre à Madame Alliot-Marie, nouvelle Ministre des Affaires Etrangères, pour lui demander de chercher auprès de son homologue des nouvelles de mon mari, coprésident du CORELSO, association franco-sahraouie de défense des Droits de l'Homme au Sahara Occidental. On ne savait pas encore si nous aurions l'autorisation de visite. La première visite d'une famille avait eu lieu le jeudi 2 décembre et Khadad espérait avoir l'autorisation pour le lundi 6 décembre C'est là que j'avais pris la décision de partir d'autant plus que j'avais enfin reçu le 3 décembre une lettre de la ministre me disant que les services consulaires français étaient à ma disposition dans la mesure de leurs possibilités. J'avais prévenu l'Ambassade de France au Maroc et l'Ambassade du Maroc en France de mon arrivée avec mon amie. Trois hommes en voitures nous avaient alors pris en chasse depuis le guichet des douanes jusqu'à l'avion du retour 4 jours plus tard).

Sit-in des 12 femmes avec une banderole devant l'Administration Générale Pénitentiaire.

Nous partons en taxi jusqu'à Rabat-Agdal, la ville administrative coloniale où sont la plupart des administrations et le plus grand lycée français. Au fur et à mesure de l'arrivée des taxis. Les 12 femmes se regroupent à l'angle de la rue où se trouve la Délégation. Nous attendons Khadad et Daihan qui n'arrivent pas. Les journalistes Marta Garde et Enrique Erubio de EFE, Erena Calvo de El Mundo, Antonio Parreno de la TVE et Lounis Bahet de l'APS, agence de presse algérienne que j'avais contactée grâce à un ami commun, nous rejoignent. Avec hésitation, nous approchons et nous nous plaçons de l'autre côté de la rue sur le trottoir, en face de l'entrée du bâtiment à la façade vitrée, bâtiment imposant de plusieurs étages. Devant le bâtiment et autour de nous, il y a beaucoup de police en tenue et en civil. L'un d'eux nous filme. Nous ne gênons pas la circulation et les passagers des voitures lisent sur la banderole que nous avons déployée avec les portraits, « Familles des prisonniers sahraouis détenus à la prison de Salé ». Je ne suis pas très fière. Je ne peux pas communiquer avec les femmes sauf avec Zara Sbai qui parle quelques mots de français. Khadad et Daihan ont disparu. Je me demande ce qu'il va se passer. Les journalistes les interviewent, Madeleine prend des photos avec les appareils des femmes et avec son téléphone portable. Il y a un peu d'agitation devant le bâtiment mais personne ne s'approche de nous. Au bout de 30 mn environ, je vois deux femmes qui sont appelées et je comprends que nous sommes invitées à entrer mais les femmes ont peur, elles ne veulent pas entrer. Quand elles voient les femmes journalistes entrer alors elles entrent aussi et moi avec. Nous montrons nos papiers et on nous fait monter au 4^e ou 5^e étage. On entre dans une salle de réunion où M. Ben Hachem, le Délégué Général lui-même, nous fait asseoir autour d'une grande table ovale. Les journalistes veulent l'interviewer mais il leur dit qu'il ne peut pas les recevoir pour l'instant.

Madeleine doit partir elle aussi. De l'autre côté de la table, il y a trois hommes qui peuvent avoir entre 55 et 65 ans et une jeune femme de 30 ans environ. M. Ben Hachem, tout sourire, nous demande de nous présenter et nous fait un discours de bienvenue avant de donner la parole aux femmes qui la prennent chacune leur tour. Au bout de quelques minutes, la jeune femme, Mme Fassi, assistante du Délégué Général pour la Coopération avec les administrations pénitentiaires à l'étranger («A Paris, c'est rue du Renard à côté de Beaubourg » m'apprend-elle!) me propose de venir près de moi pour traduire ce que j'accepte avec reconnaissance. Je lui demande sa fonction et celle des hommes qui sont autour de M. Ben Achem. Ce sont le chef de la police et le procureur du roi. Les femmes posent beaucoup de questions, en particulier sur la durée de l'emprisonnement et la date du procès mais la réponse ne leur appartient pas. Peu à peu les demandes s'articulent autour des conditions d'incarcération, l'isolement, le nombre et la durée des visites, la nourriture, la lecture, l'écriture, les journaux, le téléphone et surtout les soins médicaux. En effet, quatre des détenus sont atteints de maladies chroniques graves telles que le diabète et des problèmes aux reins qui nécessitent des soins, des médicaments et un régime alimentaire adaptés. Certains souffrent des séquelles des tortures qu'ils ont subies les premiers jours après leur enlèvement avant d'être incarcérés à Salé. Le Délégué Général fait alors venir le médecin général et en attendant il assure que comme dans chaque prison, il y a à Salé un médecin et une pharmacie et qu'il n'y a aucun problème...Le médecin écoute les femmes mais n'ouvre pas la bouche. Je prends aussi la parole pour demander le droit de recevoir du courrier et d'avoir une visite dans un parloir sans double grillage. Il me dit alors : «Vous savez de quoi votre mari est inculpé ?», sous entendu, vu ce qui lui est reproché, il subit les conditions qui vont avec! Je demande aussi comment vont les «prisonniers de Casa» et ceux d'El Aaiun :«Ils vont bien!» dit-il. J'insiste: «Vraiment? Mais à El Aaiun, la prison était déjà pleine avant Gdeim Izik et ils sont 160 de plus!». J'ai alors droit à un cours sur les conditions judiciaires qui mènent à incarcérer les détenus là où ils sont. «Ils sont près de leurs familles et seront déférés devant le tribunal d'El Aaiun. C'est différent pour ceux de Salé qui, eux, relèvent du Tribunal Militaire». Je demande alors si mes parents pourraient avoir le droit de visite. Il me demande s'ils sont à Rabat. Je lui dis que non mais qu'ils aimeraient pouvoir venir. Il me répond alors qu'ils s'adressent à lui et qu'il arrangera cela! Le chef de la police répond aussi aux femmes. Il est beaucoup moins onctueux Tout à coup, le DG, annonce qu'il prend la décision de permettre une visite exceptionnelle aux familles le surlendemain, le mercredi pour la Fête du Mouloud, jour de célébration de la naissance du prophète où toutes les familles se réunissent. Comme il est responsable des 60 prisons que compte le royaume, il élargit cette décision à toutes les prisons pour ne pas faire de discrimination! Ensuite, les engagements vont être assez timides, il autorise le Coran comme seule lecture. L'usage du téléphone de la prison, de l'eau minérale pour les 4 malades, l'augmentation de la durée des visites etc... il ne peut pas décider seul. (cf mon CR de visite remis à l'OMDH et à l'Ambassade américaine). Mme Laaroussi, vieille dame, la tête qui dépasse à peine au-dessus de la table se met alors à parler très fort, en faisant des gestes éloquentes évoquant les tabassages et les tortures subies par les détenus. Cela dure, et personne ne l'interrompt. Finalement, elle termine par une phrase qui fait éclater de rire tout le monde! La force, et l'humour ...

La réunion qui a duré une heure tire à sa fin. Boujlal Elguia qui a finalement pris le rôle de porte parole, parlant debout avec conviction, fermement et restant souriante, remercie. En se levant, Mme Fassi me dit qu'elles sont formidables, quelle dignité...Manifestement, elle n'avait jamais vu de femmes sahraouies de près. En sortant, le médecin me demande comment va Naâma. Je lui réponds qu'après 3 mois les traces de coups ont disparu. Le chef de la police me fait la même demande. Je lui dit qu'il va bien ce qui a l'air de l'enchanter.

Nous ressortons, les journalistes sont toujours là et recueillent le témoignage des femmes. Nous reprenons alors la route de Salé pour aller manger. Durant le trajet, je m'étonne auprès de Daihan qui nous conduit au volant de sa vieille mais solide Mercedes, de ce qu'on nous ayons été reçus aussi vite et que je ne sois pas suivie depuis mon arrivée. Il me répond alors que les marocains ont autre chose à faire, qu'ils doivent protéger le trône! Nous sommes à quelques jours de la manifestation appelée par Facebook pour le dimanche 20 février et chaque service se doit de régler les choses à son niveau, sans faire de vagues. Ainsi Ghalia me dit que depuis plusieurs jours, ils manifestent à El Aaiun et que la police se tient à distance sans intervenir.

Ce M. Ben Hachem, tout sourire, tous les sahraouis le connaissent comme ils connaissent le Colonel Bakaali, juge d'instruction militaire qui donne les autorisations de visite. En 4 mois de détention, ce dernier n'a auditionné que 8 des 20 détenus en présence de leurs avocats. Naâma a ouvert le bal le 12 décembre avec Maître Leili. Ces deux hommes qui ont plus de 60 ans ont participé à la guerre contre le Sahara et ont été formés par Driss Basri, le grand ordonnateur des basses œuvres de Hassan II.

La chaîne Al Jazeera .

Nous rencontrons ensuite dans un Café de Rabat, Eduardo Marin, jeune journaliste de la chaîne espagnole SER parlant le français qui a déjà pas mal d'actions à son actif. Il était à Gdeim Izik et il est le 1^{er} journaliste à avoir été tabassé lors d'une des premières audiences du procès « des 7 de Casa ». Il dit combien leur travail est compliqué par exemple. On va le vivre en direct, nous étions en train d'essayer de joindre Marta sur son numéro de portable et on tombe sur une voix féminine qui n'est pas celle de l'interlocuteur attendu. On raccroche, on recommence et c'est la même chose. Eduardo nous dit alors que ces numéros sont sur écoute et qu'il faut alors appeler la personne sur un fixe ou à un autre numéro. Je lui laisse beaucoup de documents. Avant mon départ, j'ai imprimé de nombreux documents en plusieurs exemplaires, ils seront appréciés par mes interlocuteurs.

Ensuite, nous téléphonons à Doha pour avoir une adresse mail pour envoyer les photos de la manifestation de l'après midi. C'est Rachid Khechana, un autre francophone, visiblement intéressé par cette action, qui me donne son mail en attendant l'interview du soir. Nous cherchons alors à envoyer par internet des photos du sit-in des femmes à la chaîne Al Jazeera pour accompagner l'interview. Cela s'avère quasi impossible. Nous allons dans l'appartement des étudiants sahraouis à Rabat. Je retrouve avec joie Said Bellal de Smara qui a fait 39 jours de grève de la faim à la prison de Casa au printemps 2008. Ils n'ont pas de connexion internet. Nous faisons plusieurs cyber à Salé, aucun n'est connecté. Ce n'est donc pas si facile qu'on veut bien nous le dire de communiquer depuis les pays du Sud de la Méditerranée, surtout depuis les quartiers populaires. Pendant que Madeleine continue sa quête dans les quartiers pour envoyer les photos, nous attendons l'appel de Doha, en vain, moi-même je n'arrive pas à les joindre. Finalement, c'est Daihan qui à 22h30 fait une déclaration par téléphone. L'information, l'enregistrement des coups de fil de la journée passeront bel et bien sur la chaîne pendant le journal Maghreb avec des photos et le film de Gdeim Izik tirés du reportage de Tony Jean et de Lise Tregloze d'octobre 2010 réalisé quelques jours avant le démantèlement.

Rendez-vous avec la Présidente de l'OMDH et la deuxième secrétaire de l'Ambassade américaine.

Le lendemain, nous avons rendez-vous à ma demande avec les présidentes de l'AMDH et de l'OMDH. Ghaliya Djimi me demande aussi d'aller rencontrer Julie Kim de l'Ambassade Américaine qui accepte de nous recevoir.

Mme Amina Bouaayach nous reçoit à Rabat Agdal dans les bureaux de l'OMDH (Organisation Marocaine des Droits de l'Homme) dont elle est la présidente, en présence de membres du Bureau. Le siège de l'Association est grand et équipé de salles avec des postes informatiques pour des formations. Elle fait partie des associations financées par l'UE pour la défense des DDH au Maroc. Il y a deux secrétaires. Je sais que cette association est proche du palais et qu'il lui arrive d'envoyer des observateurs aux procès. J'ai souvenir du rapport publié par l'OMDH qui avait envoyé une équipe d'avocats et un bâtonnier au procès de Naâma en 2008, un rapport aux ordres du ministère de l'intérieur bien différent de ceux publiés par les Observateurs Internationaux.

Après les présentations, elle va beaucoup parler avec Mr Daihan, Mme Boujla Elguia et une autre femme sahraouie. Elle accepte que sa secrétaire tape le compte rendu que Madeleine et moi avons rédigé le matin-même d'après mes souvenirs de la veille contenant les engagements pris par M. Ben Hachem et les demandes des femmes concernant les conditions d'incarcération non encore prises en compte. Nous avons proposé aux femmes de signer cette lettre et de la porter aux différentes administrations.

Mme Amina Bouaayach mentionne qu'elle a connu la prison dans sa jeunesse à cause de son appartenance au courant marxiste-léniniste de l'époque. En partant, elle nous assure qu'elle défend les Droits de l'Homme que ce soit pour les marocains ou pour les sahraouis et que nous pouvons compter sur elle. Elle a l'air de penser que les mouvements pour la Liberté des pays voisins sont une bonne chose. J'ai appris le lendemain au téléphone par Bachir Moutik de retour de Dakar que suite aux violences de la délégation marocaine contre la délégation sahraouie, les représentants de l'OMDH au FSM ont demandé rendez-vous avec l'AFAPREDESA et qu'ils se sont laissés prendre en photos devant le drapeau de la RASD, une première!

Nous arrivons à l'autre bout de la ville à l'Ambassade américaine. La femme sahraouie qui n'a pas sa carte d'identité doit rester dans la voiture. Nous rentrons donc à 4. Là, nous devons passer le contrôle électronique puis vider nos sacs à main de produits de beauté et autres, laisser nos appareils photos et portables ! On nous remet un badge.

Mme Juli S.Kim, deuxième secrétaire de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique chargée du dossier sahraoui, est en poste depuis 2 ans et demi. Il lui reste 6 mois mais un collègue est déjà nommé pour faire le tuilage, vient nous chercher et nous emmène dans un bureau. On sent qu'elle suit bien la question. Nous lui racontons ce que nous avons fait depuis deux jours. Elle me dit qu'avant de nous recevoir, elle avait fait une recherche sur internet et que le nom de Naâma Asfari apparaît très souvent. Elle s'entretient en français avec nos amis sahraouis. Je lui demande quelles sont ses relations avec l'Ambassade de France. «Pratiquement aucune » dit-elle. Elle n'a rencontré ses homologues qu'après l'assaut de Gdeim Izik, quand plusieurs ambassades ont décidé d'envoyer une mission en décembre. La réunion de préparation a eu lieu à l'Ambassade de France et c'était la première fois qu'elle y allait. Une délégation est effectivement allée sur place composée d'un polonais, d'un français, d'un américain et d'un britannique. Sur le terrain plus rien n'était visible. Ils ont rencontré des sahraouis mais sans le délégué français qui s'est retiré. Je lui ai donné des documents qu'elle ne connaissait pas.

Il ne nous est pas resté suffisamment de temps pour rencontrer Khadija Riadi, Présidente de l'AMDH avec qui nous avons pris rendez-vous, mais les sahraouis et les Observateurs internationaux sont en contact avec elle depuis longtemps. Elle fait d'ailleurs partie des personnes qui ont été molestées lors des manifestations qui ont eu lieu la semaine suivant la grande manifestation du 20 février, quand un comité s'est constitué pour poursuivre le mouvement issu du 20 février et qui ont été réprimées dans la violence. La répression a aussi repris à Dakhla et à El Aaiun où elle a fait près d'une centaine de blessés. Elle a abouti à l'annulation du Festival de musique et à la démission des parlementaires de la ville.

Conclusions provisoires.

Cette mission a été très fructueuse, au-delà de tout ce que j'avais pu imaginer, grâce aux femmes sahraouies qui ont réussi à s'inviter dans les bureaux de M. Ben Hachem ce qui paraissait impensable. Je n'ai pas réussi à joindre la rédaction de « Tel Quel », seul hebdomadaire francophone indépendant, à qui j'avais envoyé des emails avant mon départ et que je n'ai pas pu avoir au téléphone sur place. Nous avons été reçus par l'OMDH et par l'Ambassade américaine. Nous avons eu des contacts avec la presse étrangère d'Espagne, d'Algérie et du Qatar. La correspondante de plusieurs journaux français, Léa Lisa Westerhoff, n'était pas au Maroc mais m'avait donné des contacts.

Le climat était différent. Pour la première fois, je ne me suis pas sentie suivie et je ne crois pas l'avoir été. Il n'y avait pratiquement pas de voitures blanches de la Sûreté Nationale et pas de voitures bleues grillagées de la police anti-émeute.

Aux dernières nouvelles, le vendredi 11 mars 2011, mon beau frère, Khadad, a pu voir Naâma 10 minutes derrière les grillages et 10 minutes en direct. Donc une deuxième visite par semaine de la famille Asfari est actée. Je ne sais pas encore si l'autorisation vaut pour toutes les familles. Il n'y a plus que 8 détenus qui sont seuls dans leur cellule dont Naâma, les autres sont deux par deux. En face de la cellule de Naâma, il y a une cellule avec deux Sahraouis avec lesquels il peut communiquer par la fenêtre. Le directeur a promis que bientôt les familles sahraouies pourront voir les détenus dans un parloir sans grillages mais qu'il ne fallait pas le dire aux familles marocaines qui n'ont pas ce régime de faveur ! Mais livres, journaux, courriers, téléphone ne sont pas encore autorisés.

Les premiers détenus ont entamé leur 5e mois de détention, toujours à l'isolement.

**Le Groupe des 12 femmes sahraouies
Représentant les 20 familles des détenus
à la prison locale II de Salé**

A Monsieur Ben Hachem
Délégué Général de l'Administration pénitentiaire et réinsertion

Rabat le 15 février 2011

Objet : Compte rendu de la rencontre avec la délégation des 12 femmes sahraouies du 14 février 2011 à 13h

Monsieur le Délégué Général,

Nous, les 12 femmes, sœurs , épouses et mères représentant les familles des 20 détenus politiques sahraouis détenus à la prison locale II de Salé, avons organisé une manifestation pacifique hier lundi 14 février 2011 devant vos bureau de «l'administration générale pénitentiaire et de réinsertion» , auprès du 1^{er} ministre, à Agdal dont vous êtes le délégué général.

Vers 13h nous avons déployé une banderole « les familles du groupe des détenus sahraouis à Salé » et dit quelques slogans pendant 30 min, en présence des journalistes de la presse espagnole et algérienne.

A votre invitation, nous sommes entrées et vous avez présidé une réunion durant 1heure en présence du procureur général du Roi, du directeur de la police et de votre conseillère à la coopération. Le médecin en charge du suivi sanitaire des détenus a été appelé ensuite à nous rejoindre.

Nous vous avons exposé en détail les conditions de détention subies par les détenus depuis plus de 3 mois suite à leur arrestation lors du démantèlement par la force armée du campement du Gdeim Izik.

Nos revendications portaient à la fois sur la demande de mise en liberté des 20 détenus sahraouis ou au moins l'organisation rapide d'un procès juste et équitable et sur l'amélioration des conditions de détention.

Vous vous êtes engagé en tant que responsable des 60 prisons du royaume à mettre en place les dispositions suivantes :

1. Améliorer la nourriture donnée aux détenus et autoriser les familles qui ont d'autres habitudes alimentaires à apporter des plats cuisinés sahraouis et qu'ils mangent à leur faim .
2. Autoriser les familles à laver le linge des détenus
3. Autoriser comme lecture uniquement le Coran
4. Autoriser l'utilisation le téléphone de la cabine de la prison
5. Autoriser la possibilité de promenades plus longues et plus nombreuses au soleil
6. Autoriser la prolongation de la durée de la visite des familles, de 10 min actuellement à 1 heure , et ce, 2 fois par semaine pour tenir compte des difficultés des familles à venir de si loin ce qui est très fatigant et très coûteux.

7. Autoriser un suivi sanitaire sérieux par le médecin de la prison avec accès à des médicaments appropriés à l'état dégradé de la santé des détenus. La santé particulièrement dégradée de Messieurs Mohamed Bourial, Mohamed Bani, Mohamed El Ayoubi, Cheikh Bangua, Mohamed Tahlil, Said Ahmed Amjid nécessite qu'ils puissent boire de l'eau minérale à volonté .

8. Autoriser les visites dans un parloir sans double séparation pour pouvoir se parler plus facilement et directement .

9. Etudier la possibilité que les détenus puissent recevoir du courrier.

Restent les points suivants dont vous nous avez dit qu'ils ne relèvent pas de votre responsabilité mais de celle du procureur :

a- Rompre l'isolement total subi par les prisonniers depuis plus de 3 mois en permettant l'entrée de livres, de journaux, de moyens d'écrire, de ne plus être seuls dans leurs cellules et de pouvoir se rencontrer entre eux.

b- Accélérer l'instruction des dossiers et en attendant décider leur libération provisoire.

c- Vous avez aussi pris l'engagement d'autoriser exceptionnellement les familles à rencontrer les détenus à l'occasion de la fête du Mouloud Mercredi 16 février, décision élargie à toutes les prisons du royaume.

Enfin nous vous avons questionné sur les conditions de détention de Messieurs Nassiri, Dahan et Tamek détenus à la prison de Salé puis de Casablanca depuis octobre 2009 ainsi que des 170 personnes dont 2 jeunes filles incarcérées suite aux événements de Gdeim Izik à la prison de EL Aaiun. Vous nous avez affirmé qu'ils étaient bien traités et en bonne santé.

Convaincues que votre parole sera suivie d'effets dans les jours qui viennent, nous vous remercions de nous avoir reçues et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Délégué Général, l'expression de nos respectueuses salutations.

Fait à Rabat le 15 février 2011

Signé Mesdames :

Salda Lamjaid

Saidi Fatma

Sbaaï Zahra

Ajna Gala

Korria Daf

Mjeyed M'Barka

Laaroussi Maylamnin

Laâlia Radaâ

Laâroussi Manina

Kaltoum Bassir

Aïchattour Laâroussi

Claude Mangin-Asfari